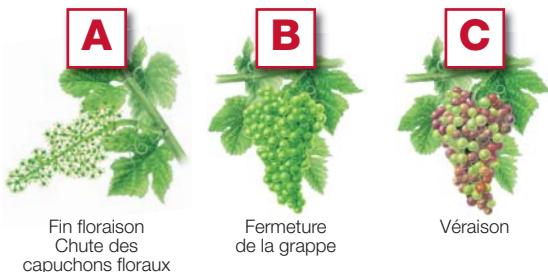


•**Cantus® plus qu'un simple anti-botrytis dès le stade A**

► Dès le départ, des avantages...

- Solution efficace et souple, utilisable en A, B (ou C)

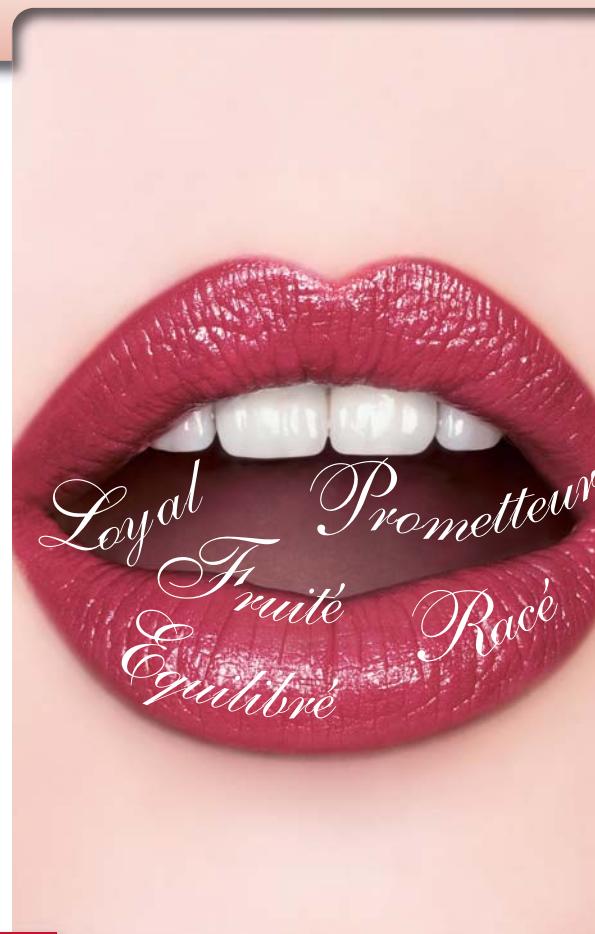


- Seul représentant de la famille des SDHI **Boscalid**, une matière active polyvalente*
- Activité anti-laccase dès le stade A
- Efficacité sur les moisissures de fin de cycle démontrée, dont **Penicillium**



Penicillium expansum

- Import tolerance dans les principaux pays importateurs
- Formulation WG



► Lutter contre le botrytis : un investissement rentable

► ... pour lutter efficacement !

- Limite les pertes de récolte
- Qualité préservée de la récolte et du vin (efficacité maladies, effet anti-laccase)
- Alternance des solutions pour une meilleure gestion du programme
- Souplesse d'emploi
- Mise en œuvre facile
- Sérénité quant à la commercialisation des vins (export, couleur, pureté des arômes et capacité à vieillir)
- Retour sur investissement

ECObot...

► 1 bidon de 1,2 Kg = 1 ha



*D'après l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) : "la lutte contre un organisme nuisible ne doit être considérée isolément [...] un produit antiparasitaire doit être choisi non seulement pour son efficacité vis à vis de l'organisme pathogène mais aussi en tenant compte de ses différentes actions y compris secondaires...". Boscalid présente un effet anti-oïdium partiel. Utilisé au stade A ou B, période de très grande sensibilité de la vigne à l'oïdium, il peut apporter un renfort au programme anti-oïdium.

SOURCE : coût des fournitures en viticulture et œnologie. ENTAV - IFV France - Chambre d'agriculture du Roussillon.

FICHE D'IDENTITÉ

- **Cantus® :** marque déposée BASF.
- **Autorisation de vente n° :** 2050076.
- **Composition :** 50 % de bosalid.
- **Famille chimique :** SDHI.
- **Formulation :** granulés dispersables (WG).
- **Conditionnement :** bidon de 1,2 kg.
- **Usage et dose autorisés sur vigne : botrytis :** 1,2 kg/ha (1 application/an).

Classement toxicologique :
N : dangereux pour l'environnement.

R51/53 : toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Délai d'emploi avant récolte : 21 jours.

Limite maximale de résidus :
raisin : 5 mg/kg, **vin :** 1 mg/L.

Distance aux points d'eau :
respecter une zone non traitée minimale de 5 m.

Délai de rentrée : 6 heures.

Dangereux. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.

Pour lutter contre le botrytis, ne pas négliger les mesures prophylactiques :

- Limiter la vigueur de la vigne (limitation des apports d'azote, enherbement)
- Bien aérer les grappes (taille, mode de palissage, effeuillage, éclaircissement...)
- Limiter tous problèmes de perforation des baies (Vers de grappe, oïdium, blessures diverses)
- Assurer une pulvérisation de qualité dans la zone des grappes

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- | | | |
|--|---|-------------------------------------|
| | 1 ► Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 2 ► Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 3 ► Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 4 ► Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 5 ► Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 6 ► Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor. | <input checked="" type="checkbox"/> |

PENDANT L'APPLICATION

- | | | |
|--|---|-------------------------------------|
| | 7 ► Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments. | <input checked="" type="checkbox"/> |
|--|---|-------------------------------------|

APRÈS L'APPLICATION

- | | | |
|--|--|-------------------------------------|
| | 8 ► Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 9 ► Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 10 ► Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm® | <input checked="" type="checkbox"/> |

© Marque déposée Sét PANTEK France

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 PRE APPEL LOCAL ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Signaler nos symptômes N° Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 PRE APPEL LOCAL ou www.adivalor.fr

•Cantus®

Anti-botrytis

www.invinoveritas-bASF.com

BASF

The Chemical Company

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI